

Le vendredi 03 février 2023,

A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Objet : Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 09 février 2023
A 20 H 00 – Salle du Conseil Municipal, Mairie de Saint-André
Commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :

✚ Commune de MONTREVERD :

- **Adoption du procès-verbal** du conseil municipal du 15 décembre 2022 ;
- **Informations des Décisions prises** en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT ;
- **Finances – Marchés publics :**
 - Validation attributaire marché lotissement « Coteaux de la Barbotière », Saint-André-Treize-Voies;
 - Validation avenants et actes de sous-traitances marché de travaux Pôle Bibliothèque-Mairie de S.S.L.V
 - Tenue du Débat d'Orientations Budgétaires.
- **Affaires Générales**
 - Convention d'Objectif Familles Rurales
 - Convention AIFR « Argent de poche »
- **Point Intercommunalité :**
 - Renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel communal auprès de Terres de Montaigu, pour les interventions techniques sur les bâtiments intercommunaux ;
 - Renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel communal auprès de Terres de Montaigu, pour les interventions techniques sur les zones d'activités économiques intercommunales ;
 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes, sur le contrôle de gestion de la période 2017-2021, de Terres de Montaigu ;
- **Point sur les différentes Commissions communales et questions diverses :**

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de mes salutations distinguées.

Damien GRASSET, Maire

